

PRIX DES ACAJOUS

4ème(P/ 3432), Classe 4 — 10/09/2023 14h45, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON (3,1)

7.200 (3.600, 1.440, 1.080, 720, 360)

ARRIVEE OFFICIELLE: 9 Engagés. 9 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 1.22.72 (Redk : 0.59. 8)

COURSE A CONDITIONS

Pour chevaux, entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. Poids : 3 ans : 55 k.; 4 ans et au-dessus : 56 $\frac{1}{2}$ k. Surcharges accumulées et limitées à 5 k. depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu la jeune-jockey Sarah AKARI-SOUIDA NE en ses explications, l'ont sanctionnée par une interdiction de monter pour une durée de 12 jours, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2ème infraction - 7 sollicitations). Les Commissaires ont autorisé la pouliche POLYXO à sortir du rond en premier non montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Le hongre KARABABA a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écu
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	----------------	--------	-------	------	-------	-------	--------	---------------	-----

1	<u>KARABABA H.PS. 7</u> A.	Par: WOOTTON 01 BASSETT et FATARA FROTO (LAYMAN)	(Corde:07)		F. COSSOU/R.SAINTE-ROSE/A.PELTI	R. SAINTE ROSE	972	ANTHONY BERNARD	62 kg (61,5 kg)	3.600	1.522	665	ANL
---	-------------------------------	--	------------	---	---------------------------------	----------------	-----	-----------------	--------------------	-------	-------	-----	-----

Place	Cheval	N°	Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écu
2	SPIRIT OF FOOT (IRE) H.P.S. 6 A.	06	Par: FOOTSTEPSINTHESAND et SPIRIT OF PEARL (INVINCIBLE SPIRIT)	1/4 (Corde:02)		MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	972	JEREMY MOISAN	59 kg (58,5 kg)	1.440	609	174		NNL	
3	MISTER GRYSB <u>H.P.S. 5 A.</u>	04	Par: STORMY RIVER et CAMPANACA (PRINCE KIRK)	NEZ (Corde:08)		MR JACQUES-OLIVIER IVALDI	JO. IVALDI	972	MME SARAH AKARI-SOUIDANE	57,5 kg (58,5 kg)	1.080	558	212		ONL	
4	ZALON H.P.S. 3 A.	02	Par: ZIZANY et NUNEZ (ZIETEN)	2.L (Corde:01)		MR GEORGES ADREA	G. ADREA	972	YOANN BABOT	60,5 kg (60 kg)	720	541	163		ANN	
5	LASTLOTOFTHESALE H.P.S. 5 A.	05	Par: DREAM AHEAD et RYZYANA (AIR CHIEF MARSHAL)	ENC (Corde:03)		MME YANICE LUCE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	REMI CAMPOS (CHE)	59 kg (58,5 kg)	360	186	70		NNL	
6	LA PANTHOURIE F.P.S. 3 A.	08	Par: BIRCHWOOD et BOCCA BIANCA (SADDEX)	4.L (Corde:09)		MR DANIEL SINGARIN	S. JOUSSELIN	972	MATTHIAS LAURON	57 kg (56,5 kg)					ONN	
7	AL BACHIR M.P.S. 4 A.	07	Par: BACHIR et AL NABAA (ANABAA)	9.L (Corde:06)		N.NOIRTIN/T.HAYOT/L.POMPIGNAN	S. JOUSSELIN	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	59 kg (58,5 kg)					NBL	
8	POLYXO F.P.S. 3 A.	09	Par: ZIZANY et QUEEN OF POLAND (HALLING)	3.5 (Corde:05)		MME ELISABETH ADREA	MME E. ADREA	972	JEAN-BAPTISTE VIGIE	55 kg (53,5 kg)					ANN	

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écu prop. elev.
DI 6 A.	<u>SAINT ROMAIN H.P.S.</u> 03	Par: RAJSAMAN et SANDOUILLE (LOPE DE VEGA)	8.5 (Corde:04)		R.SAINTE-ROSE / A.DRAME	R. SAINTE ROSE	972	GABRIEL BON	60 kg (59,5 kg)					ONL